

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SENIORS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses amateurs et licencié(e)s dans les Alpes Maritimes.

- Ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Titulaire de la licence FFG de l'année en cours
- Ayant enregistré leur certificat médical à la FFG
- Respecter les limites d'index ci-dessous à la date d'enregistrement sur RMS

Deux séries dames et deux séries messieurs

1ère série messieurs – index ≤ à 11,4

2^{ème} série messieurs – index 11,5 à 24,4

1^{ère} série dames – index ≤ à 14,4

2^{ème} série dames – index 14,5 à 28,4

DATE ET LIEU

Lundi 2 octobre au Royal Mougins Golf Resort

FORME DE JEU

18 trous Stroke Play Brut

Marques de départ messieurs (toutes séries)

repères jaunes

Marques de départ dames (toutes séries)

repères rouges

Les voiturettes sont interdites

CLASSEMENT & PRIX

Coupe et prix aux 1ers de chaque série

Prix aux 2èmes de chaque série

En cas d'égalité, le départage sera fait selon le plan informatique de la FFG.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au jeudi 28 septembre sur le site du comité (www.cdgolf06.com) en utilisant le formulaire lié à l'annonce de cette compétition.

Le montant de l'inscription pourra se faire par virement bancaire à partir des données fournies au moment de l'inscription ou parvenir au siège du Comité Départemental de Golf des Alpes Maritimes, Maison Régionale des Sports, Estérel Gallery, Bureau 211, 809 bd des Ecureuils, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, avant la compétition.

Droits d'inscription adultes : 85 euros

Membres du golf : 30 euros

Repas optionnel proposé par le golf : 40 euros

ARBITRAGE

Directeur du tournoi: Denis DUTHEIL

Arbitre: Christine DUTHEIL